

FORMULAIRE DE « FILTRATION » ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Nature et envergure du sous-projet

1. Secrétariat Exécutif Régional de: **NGAZIDJA**
2. Intitulé du sous projet: **Réhabilitation de l'école primaire d'IDJIKOUNDZI-DIMANI**
3. Type de sous projet : Ecole
4. Localisation:
Village(s) : IDJIKOUNDZI Commune(s) : DIMANI Région(s) : DIMANI

Coordonnée Géographique : **Latitude** : 11°43'03"S **Longitude** : 43°25'19.48"E

5. Objectif du sous-Projet:

- **Objectif global**

Favoriser l'accès des enfants à l'école

- **Les objectifs spécifiques sont les suivants :**

- Mettre à la disposition des enfants un endroit adéquat pour leur éducation ;
- Renforcer la structure des ouvrages ;
- Assurer la sécurité des enfants

6. Activités du sous-projet ou principales Interventions envisagées consistent à :

- Réparer les fissures au niveau des murs ;
- Remplacer les tôles et les plafonds endommagés ;
- Refaire les planches de rive, les fenêtres et les portes en mauvais état ;
- Remplacer les gouttières et les descentes d'eau pluviales détruits par le vent ;
- Remplacer les garde-corps métalliques par des garde-corps en maçonneries de claustras avec un chaînage en béton légèrement armé ;
- Refaire la peinture au niveau des murs, plafond, fenêtre, portes et tous les éléments métalliques ;
- Remplacer la couverture et la descente d'eau pluviale au niveau du réservoir d'eau
- Construire une latrine ;

7. Coût estimé du sous-projet : **18 341 880 KMF**

8. Envergure du sous-projet : Superficie : 180 m² ;

9. Catégorie : Réhabilitation

10. Ouvrages prévus Bâtiment pour salles de classe

1. Description du sous-projet :

1. Comment le site d'implantation du sous-projet a-t-il été choisi (critères de choix)?

Le site du sous projet est choisi par une approche participative, en collaboration avec le CPS et sur validation de la communauté. Il a été choisi parmi les besoins prioritaire du village suite au passage du cyclone Kenneth

2. Superficie du site de sous-projet: 750 m²

3. Statut du site d'implantation du projet :

Propriété de l'état (domanial/communautaire) : ---oui--- propriété privée: ----non---

4. Actions nécessaires pendant la mise en œuvre des activités et de l'exploitation du sous-projet:

5. Nombre de bénéficiaires directs : 140 Hommes: 171 Femmes: Enfants: NA

6. Nombre de bénéficiaires indirects : 1600 Hommes : 1708 Femmes: _____
Enfants: NA

7. Situation socio-professionnelle des bénéficiaires:
Agriculteurs : Eleveurs : Pêcheurs _____ Autres (précisez) _____

8. Y'a-t-il un acte attestant la nature de la propriété (attestation de donation / titre foncier) ? Oui: _____ Non :
Si oui, nature de l'acte _____ Valeur juridique _____

9. Présenter le milieu humain, le contexte social, culturel et économique de la zone du sous projet :
IDJIKOUNDZI est un village situé sur le côté EST de l'île de NGAZIDJA et à 1.30 km sur le côté Sud du village de MAOUENI- DIMANI. L'activité économique principale du village est l'agriculture et l'élevage.

2. Environnement Naturel

(a) Décrivez la végétation dans / attenant au site du sous-projet:

La végétation sur site est composée essentiellement d'arbuste au voisinage du périmètre de l'établissement.

Nous avons aussi noté la présence de quelques herbes à l'intérieur de la cour sur les côté Sud-Est.

(b) Estimez et indiquez les endroits où la végétation devra être enlevée

Nous avons estimé une surface de 90 m² de végétation herbacée à l'intérieur de la cour sur les côté Sud-Est qui est à débroussailler.

(c) Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale ou des espèces menacées qui pourraient être affectées négativement par le sous projet ? (décrire ci-dessous)

(i) Forêt naturelle intacte: Oui _____ Non :

(ii) Forêt côtière sur dunes: Oui _____ Non :

(iii) Forêt riveraine : Oui _____ Non :

(iv) Mangroves : Oui _____ Non :

(v) Zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières): Oui :

(vi) Habitats d'espèces menacées nécessitant une protection d'après les lois comoriennes et/ou les conventions internationale: Oui _____ Non :

(vii) Autre (décrivez):

3. Ecologie des rivières et des lacs

Y a-t-il une possibilité que, suite à l'installation de structures, tels les barrages, écluses ... etc. pour les projets de micro-hydrologie, que l'écologie de la rivière soit impactée négativement ? Une attention particulière doit être faite à la qualité et la quantité d'eau, le type, la productivité et l'utilisation des habitats écologiques, et leur variation dans le temps.

Oui _____ Non : X

(Décrivez)

4. Zones protégées

La zone du sous-projet (ou de ses composantes) comprend-t-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.) : Oui ___ Non : X

Si le sous-projet est en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères): Oui _____ Non : X

5. Géologie et sols

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?

Oui _____ Non : X

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones à risque de salinisation?

Oui _____ Non : X

6. Paysage /esthétique

Ya-t-il une possibilité que l'exécution du sous-projet affecte négativement la valeur esthétique du paysage? Oui _____ Non : X

7. Plantes nuisibles envahissantes au niveau du site de l'école ?

Le sous-projet risque-t-il de promouvoir la dispersion de plantes / insectes / autre espèce nuisible envahissante le long de routes de distribution? Oui _____ Non : X

8. Sites historiques, archéologiques ou culturels

Sur la base des sources disponibles, de consultations avec les autorités locales, des connaissances locales et d'autres observations, le sous-projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historique, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ? Oui ___ Non : X

9. Recasement et/ou acquisition de terrain

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle le recasement involontaire? Oui _____ Non : X

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la prise involontaire de terrain ?
Oui _____ Non : X

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle le déménagement ou la perte d'abri? Oui _____ Non : X

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de l'accès au terrain ?
Oui _____ Non : X

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de bien ou d'accès à des biens?
Oui _____ Non : X

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de source de revenu ou de moyen de subsistance que les personnes affectées doivent ou non déménager vers un autre site? Oui _____ Non : X

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la restriction involontaire d'accès à des parcs ou à des zones protégées légalement désignés causant des impacts défavorables sur les conditions de vie des personnes déplacées
Oui _____ Non : X

10. Perte de cultures, arbres fruitiers et infrastructure domestique

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente de cultures, d'arbres fruitiers? Oui _____ Non : X

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'infrastructure domestique (les greniers, les latrines extérieures, les cuisines, citerne, etc)? Oui__ Non : X



11. Pollution par le bruit des générateurs

Est-ce que le niveau de bruit va dépasser le seuil permis pour la zone? Oui _____ Non : X

12. Pour les Sous projets IDB

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	Acocher	Action
1	Toutes les réponses sont « non »	X	<i>Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet et élaborer le Plan de gestion Environnementale et sociale (PGES)</i>
2	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 2, 8		<i>Abandonner car le sous-projet est non éligible</i>

3	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10,11	<p><i>a) Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet.</i></p> <p><i>b) Solliciter le SES pour réaliser une étude plus approfondie sur les composantes environnementales qui risquent d'être affectées par le sous-projet. Elaborer le plan de Gestion Environnementale et Sociale</i></p> <p><i>b) déclencher la politique de réinstallation s'il y a lieu, Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuations appropriées concernant la réinstallation. Elaborer un plan d'action de réinstallation (PAR).</i></p>
---	--------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etabli par:	Validé par:
<p>Nom : AHAMADA NAHOUSA Titre : RTI-NGZ</p> <div data-bbox="256 951 589 1094" style="text-align: center;">  </div> <p>Signature :</p> <p>Date : 15/07/2020</p>	<p>Nom : ABDOUL-LATUF ABDALLAH Titre : RES</p> <div data-bbox="922 957 1036 1031" style="text-align: center;">  </div> <p>Signature :</p> <p>Date : 15/07/2020</p>

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

FICHE ENVIRONNEMENTALE	
Intitulé du projet : Réhabilitation de l'école primaire d'IDJIKOUNDZI-DIMANI	
Localité : IDJIKOUNDZI	
Région : Dimani	
Commune : Dimani	
Description du sous-projet :	<p>Lors du passage du cyclone Kenneth l'école primaire publique de IDJIKOUNDZI-Dimani a été fortement secouée par les effets du cyclones. Le sous projet de IDJIKOUNDZI consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réparer les fissures au niveau des murs ; - Remplacer les tôles et les plafonds endommagés ; - Refaire les planches de rive, les fenêtres et les portes en mauvais état ; - Remplacer les gouttiers et les descentes d'eau pluviales détruits par le vent ; - Remplacer les garde-corps métalliques par des garde-corps en maçonneries de claustras avec un chaînage en béton légèrement armé ; - Refaire la peinture au niveau des murs, plafond, fenêtre, portes et tous les éléments métalliques ; - Remplacer couverture et la descente d'eau pluviale au niveau du réservoir d'eau - Construire une latrine ;
Localisation géographique :	
Le site du sous projet se trouve dans l'enceinte de l'école primaire publique de Idjikoundzi-Dimani	
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le micro projet : le sol, l'air, l'eau, la faune, la flore et l'homme	

Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets :	<p>Phase réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de chantier : Nuisances et pollutions ; Précarité sanitaire ; Eparpillement des déchets ; Dégradation du sol par un mauvais aménagement de l'aire de stockage. - Risques liés à la Santé et Sécurité au Travail (SST) incluant les Risques de propagation de COVID-19 et autres maladies infectieuses (IST, SIDA) ; Risques de violence basée sur le genre (sexe) dû à l'installation de chantier; Risques d'accident lié à circulation des personnes dans le chantier; Risque de chute liée à la hauteur du soubassement du bâtiment existant. - Travaux : Nuisance sonore et pollution; Précarité sanitaire; Destruction des sols, des roches et des couvertures végétales; Erosion due au ruissellement des eaux de pluie; Risque de conflit par la présence des travailleurs étrangers; Eparpillement des déchets; dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage; dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable. - Repli de chantier : Dégradation; Saleté; Changement du paysage <p>Phase d'Exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement; - Pollution due aux déchets produits dans l'établissement; - Risque des maladies liées aux conditions d'hygiène.
--------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :	<p>Phase réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de chantier : Informer la population et les autorités sur les travaux prévus, Obtenir au préalable toutes les autorisations administratives requises, Installer le chantier préférentiellement sur des terrains domaniaux et déjà fortement perturbés par les activités humaines, Aménager les aires de stockage pour les matériaux, Planifier les travaux en dehors des heures de classes, Elaborer les plans de protection de l'environnement du site (PPES) pour les sites utilisés pour le chantier. - Santé et Sécurité au travail : Planifier les travaux en dehors des heures de classes, Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier, Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des déchets, Sensibiliser les travailleurs à observer des mesures de gestion des déchets, Aménager des dispositifs pour les collectes et éliminations des eaux usées, Limiter l'accès aux sites de chantier uniquement aux personnes habilitées, Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation, Clôturer les sites et les activités de construction, en particulier à proximité des communautés afin de limiter l'exposition aux émanations de poussières, Veiller au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19, Eviter de faire travailler le personnel malade, Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la prévention contre les IST/VIH/SIDA, Organiser des sensibilisations sur les VBG, Mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG, Appliquer les codes de conduite de l'entreprise au personnel de l'entreprise, Sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, Equiper les travailleurs en équipement de protection ; Sensibiliser la population locale afin de limiter la circulation autour des lieux de chantier, Sensibiliser la communauté sur le mécanisme de gestion des plaintes mis en place, Mettre à disposition du chantier des boîtes à pharmacie pour les premiers secours Elaborer et sensibiliser le personnel sur le plan de réponse en cas d'urgence (maladie, accident de travail, accident de la circulation, incendie). - Travaux : Planifier les travaux en dehors des heures de classes, Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets, Sensibiliser les travailleurs à observer des mesures de gestion des déchets, Aménager des dispositifs pour les collectes et éliminations des eaux usées, Mettre en place des ouvrages d'assainissement tels que (Regard, cunette, puisard...) pour la collecte, le drainage et l'évacuation des eaux pluviales et usées dans les exutoires naturels, Appliquer les codes de conduite de l'entreprise au personnel de l'entreprise, Sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, Choisir des sites appropriés pour l'extraction de matériaux de construction. - Repli de chantier : Réhabiliter les accès provisoires, les aires de gâchage et les aires de stockage, Nettoyer l'environnement de la construction, Replanter progressivement les zones perturbées pendant la construction, Dresser des lettres de satisfaction relative à l'état des sites exploités/occupés avec les autorités et/ou propriétaires. <p>Phase Exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement, - Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets, - Nettoyer et entretenir les infrastructures d'assainissement.
------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PGES : Phases	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif
REALISATION	Nuisances et pollutions	Informar la population et les autorités sur les travaux prévus	Entreprise, UGP, CP	Avant démarrage de travaux	400 000

	Obtenir au préalable toutes les autorisations administratives requises	Entreprise	Avant démarrage de travaux
	Installer le chantier sur des terrains domaniaux et déjà fortement perturbés par les activités humaines	Entreprise	Avant démarrage de travaux
	Planifier les travaux en dehors des heures de classes	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
	Elaborer les plans de protection de l'environnement du site (PPES) pour les sites utilisés pour le chantier	Entreprise	Avant démarrage de travaux
Eparpillement des déchets	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des déchets ,	Entreprise	Avant démarrage de travaux
	Sensibiliser des travailleurs à observer des mesures de gestion des déchets	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
	Aménager des dispositifs pour les collectes et éliminations des eaux usées	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de stockage	Aménager les aires de stockage des matériaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux
Santé et sécurité au travail	Veiller au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
	Planifier les travaux en dehors des heures de classes	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux

Limitier l'accès aux sites de chantier uniquement aux personnes habilitées	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Clôturer les sites et les activités de construction, en particulier à proximité des communautés afin de limiter l'exposition aux émanations de poussières	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Eviter de faire travailler le personnel malade	Entreprise	Pendant les travaux
Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la prévention contre les IST/VIH/SIDA	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation ou par des bandes fluorescents.	Entreprise	Pendant les travaux
Organiser des sensibilisations sur les VBG	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier	UGP, CP, entreprise	Avant démarrage de travaux
Appliquer les codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux

	Sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, équiper les travailleurs en équipement de protection	Entreprise	Avant démarrage et Pendant les travaux	
	Elaborer et sensibiliser le personnel sur le plan de réponse en cas d'urgence	Entreprise	Avant démarrage et Pendant les travaux	
	Mettre à disposition du chantier des boites à pharmacie pour les premiers secours	Entreprise	Pendant les travaux	
	Installation de de garde-corps au niveau du soubassement du bâtiment existant	Entreprise	Pendant les travaux	245 000
Dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable	Choisir des sites d'extraction appropriés	Entreprise	Avant et pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
	Obtenir les autorisations administratives requises	Entreprise	Avant et pendant les travaux	
Dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage	Aménager et réaménager correctement les aires de gâchage	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
Dégradation, Saleté, Changement du paysage	Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage,.	Entreprise	Après les travaux	60 000
	Nettoyer l'environnement de la construction			
	Mettre en place des ouvrages d'assainissement pour la collecte, le drainage et l'évacuation des eaux usées	Entreprise	Pendant les travaux	175 000

		Replanter progressivement les zones perturbées pendant la construction			
		Mettre en place des poubelles	Entreprise	Pendant les travaux	5 000
		Dresser des lettres de satisfaction relative à l'état des sites exploités/occupés avec les autorités et/ou propriétaires	Entreprise	A la fin des travaux	
	Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement	Mettre en place d'ouvrage d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales	Entreprise	Pendant les travaux	62 250
EXPLOITATION	Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement	Maintenir le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement	Direction de l'école	Après les travaux	
	Pollution due aux déchets produits dans l'établissement	Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets	Direction de l'école	Après les travaux	
	Risque des maladies liées aux conditions d'hygiène	Nettoyer et entretenir les infrastructures d'hygiène et d'assainissement	Direction de l'école	Après les travaux	
	Total				1 197 250 KMF
Observations - Remarques	<ul style="list-style-type: none"> - Pendant la mise en œuvre des travaux une équipe composée par le CPS, l'entreprise et le BE doivent effectuer des visites de suivi des travaux tous les soirs à la fermeture du chantier. - Les travaux seront programmés en commun accord avec la direction de l'école dans le but d'éviter les risques de perturbation des cours et ainsi que les risques des blessures des enfants 				

Visa

Etabli par le Responsable technique des
Infrastructures
Nom : AHAMADA NAHOUSA



Signature:
Date : 15/07/2020

Validé par le Responsable Environnemental et Social
Nom : ABDOUL-LATUF ABDALLAH



Signature:
Date : 15/07/2020